



Mouvement  
Inter-Régional  
des AMAP

les amap  
de provence



# JOURNÉE NATIONALE FESTIVE

## 20 ANS DU MOUVEMENT DES AMAP A MARSEILLE

2 octobre 2021

# Les Actes !





Avec le soutien de :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



TERRITOIRE  
PAYS D'AUBAGNE  
ET DE L'ÉTOILE

L'Europe investit dans les zones rurales



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>IL Y A 20 ANS... REGARDS CROISÉS SUR LA NAISSANCE DES AMAP ET DU MOUVEMENT</b>	<b>6</b>
<b>BREF RAPPEL HISTORIQUE DES ORIGINES DU MOUVEMENT</b>	<b>7</b>
<b>TEMOIGNAGES DE PREMIERS AMAPIEN.NES</b>	<b>8</b>
<b>MISE EN RÉSEAU EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL</b>	<b>9</b>
URGENCI : les AMAP à l'international	9
Construction de réseaux d'AMAP en France	10
LE RESEAU AMAP AUVERGNE-RHONE-ALPES	10
LE RESEAU AMAP ILE-DE-FRANCE	11
<b>ET DANS 20 ANS ? ÉCHANGES DE PRATIQUES EN AMAP ET PROJECTIONS POUR 2040</b>	<b>12</b>
<b>ATELIERS D'ÉCHANGES DE SAVOIRS ET DE SAVOIR-FAIRE EN AMAP</b>	<b>13</b>
Installation des paysans et transmission des fermes	13
Trouver, accueillir et favoriser la participation de nouveaux amapiens	15
Amélioration des pratiques en AMAP : s'évaluer pour évoluer	20
Influencer les politiques publiques : place et rôle des AMAP ?	23
Enjeux et usages du numérique en AMAP	24
Accessibilité alimentaire en AMAP	25
<b>TABLE RONDE "PAROLE AUX PAYSAN.NES : QUELS DEFIS POUR L'AVENIR DU MOUVEMENT DES AMAP ?"</b>	<b>28</b>
<b>L'ÉCHO DU DIMANCHE</b>	<b>29</b>
<b>Annexe : programme des 20 ans</b>	<b>31</b>

# Introduction

Le 2 octobre à Marseille, les AMAP soufflaient leurs vingt bougies dans le berceau du Mouvement, à l'occasion d'une journée nationale organisée par Les AMAP de Provence, les Paniers Marseillais et le Mouvement Inter-régional des AMAP (MIRAMAP).

Un rendez-vous très attendu qui a mobilisé des délégations des quatre coins de France pour croiser regards et expériences : ce sont au total **108 paysan.nes, amapien.nes, administrateur.ices et salarié.es de réseaux d'AMAP** qui se sont retrouvés.es à la Maison Arménienne de la Jeunesse et de la Culture pour célébrer cet anniversaire.



**Témoignages, débats, partage de savoirs et de savoir-faire...** Cette journée aura permis de témoigner des origines collectives des premières AMAP et de dessiner les enjeux à venir du Mouvement pour les prochaines décennies. Elle a aussi et surtout été l'occasion pour tous et toutes de se retrouver après une année marquée par les mesures de distanciation sociale, confinements et couvre-feux à répétition.

*Il y avait de la joie à se retrouver, à se rencontrer. Il y avait de la volonté à réfléchir sur le passé, le présent, pour favoriser l'avenir des AMAP.*

Valérie Thyot, amapienne

Initialement, cette journée devait être un des temps forts d'un grand week-end d'anniversaire à Marseille. Le dimanche devait permettre de célébrer cet événement en invitant plus largement et dans un espace public. Beaucoup d'énergie a été mise pour trouver un parc, mobiliser des bénévoles, organiser un marché paysan, préparer des animations de sensibilisation à l'agroécologie paysanne et au bien vivre alimentaire... et danser avec un concert en fin d'après-midi ! Face aux contraintes liées aux restrictions sanitaires, cumulées à celles du plan Vigipirate, les trois organisateurs ont dû renoncer au beau programme concocté depuis des mois. Malgré la situation difficile, la première journée a pu être maintenue et un programme allégé pour le dimanche a permis à certain.es de poursuivre les échanges !



Ainsi, le samedi s'est construit autour de trois animations principales :

- Des **témoignages et échanges** sur l'histoire de la création du mouvement
- Des **ateliers participatifs** mêlant partage de pratiques et réflexions sur les AMAP à l'horizon 2040
- Une **table ronde paysanne** autour des défis des AMAP dans les années à venir

En amont de cette journée s'est menée une réflexion autour des origines du Mouvement, ainsi qu'une recherche historique auprès des acteurs de la première heure des AMAP. La vidéo des AMAP de Provence « [2001-2021 : 20 ans des AMAP en France – Des pionniers témoignent](#) » présente ainsi les témoignages des premiers amapiens en PACA. Le livret [Depuis 20 ans, les AMAP en mouvement](#) porte quant à lui sur l'historique, les actions collectives et les orientations du mouvement. Il est le fruit d'entretiens avec des militants engagés de longue date dans les AMAP, et de consultations de plusieurs collectifs, conseils d'administration et réseaux d'AMAP. Une [campagne web 'Ensemble, cultivons le pouvoir d'agir'](#) a de plus été menée pour rendre compte de l'influence du modèle en AMAP depuis 20 ans sur le rapport de la société à l'alimentation et à l'agriculture.

## AMAP EN FÊTES : QUESACO ?

Cette journée festive nationale s'inscrivait dans le cadre d'AMAP en Fêtes : une multitude d'événements locaux sur tout le territoire français organisés chaque année pendant un mois à l'automne par des groupes de citoyen.nes et des paysan.nes en AMAP. Entre visites de fermes, portes-ouvertes, chantiers participatifs, ateliers, conférences... ces événements permettent à tou.tes de découvrir ce qu'est une AMAP et d'aborder de nombreux sujets en lien avec l'alimentation durable et l'agriculture paysanne.

## REMERCIEMENTS

**Aux amapien.nes et paysan.nes en AMAP** pour votre participation,  
**Aux bénévoles et salarié.es de réseaux d'AMAP et du Miramap** pour l'animation,  
**A Marc, Judith, Léo, Jean-François, Astrid, Florent, Denis, Thierry, Juan, Paola, Valérie, Magali et Jérôme** pour leurs témoignages sur les origines du mouvement et la construction des réseaux en France et à l'international,  
**A "la coccinelle" et à Clément** pour leurs interventions poétiques et humoristiques,  
**A Léo, Clément, Elisabeth, Denis et Paul** pour avoir partagé leurs expériences paysannes,  
**A la Maison Arménienne de la Jeunesse et de la Culture de Marseille** pour nous avoir accueillis le samedi et **à la Ferme de la Tour des Pins** pour nous avoir prêté un bout de champ le dimanche pour pique-niquer,  
**A la ville de Marseille, les Conseils de territoires du Pays d'Aubagne et de l'étoile, la Métropole Aix-Marseille, le programme Leader, le département des Bouches-du-Rhône, la Région Sud et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** pour leur soutien financier,  
**Au comité de pilotage et aux associations co-organisatrices** de cette journée :

### Les AMAP de Provence

Les AMAP de Provence a pour objet d'animer et de développer le réseau des AMAP en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'encourager les installations en agro-écologie, leur pérennisation et leur essaimage et de mettre en œuvre une démarche d'éducation populaire sur la souveraineté alimentaire territoriale et la transition écologique.

### Les Paniers Marseillais

Les Paniers Marseillais sont un réseau d'associations de consommateurs en partenariat solidaire avec des producteurs locaux en pratique biologique et/ou agro-écologique ou en conversion vers ces pratiques. Ils proposent chaque semaine à leurs 1400 adhérents des 30 Paniers de Quartier un panier de légumes bio de saison cueillis le matin même par des maraîchers locaux.

### Le MIRAMAP

Créé officiellement en février 2010, MIRAMAP est le mouvement Inter-Régional des AMAP. Il a pour objet de renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune, de mutualiser les expériences et les pratiques et d'assurer la représentation et la mise en valeur des AMAP au niveau national.



# IL Y A 20 ANS... REGARDS CROISÉS SUR LA NAISSANCE DES AMAP ET DU MOUVEMENT

# BREF RAPPEL HISTORIQUE DES ORIGINES DU MOUVEMENT



**Marc Alphandéry** a présenté une brève histoire des AMAP en sa qualité de témoin de leurs premières années. Marc a co-fondé la première AMAP en France ainsi qu'Alliance Provence, dont il était administrateur et membre du bureau pendant 10 ans, ainsi que co-président. Il a ensuite été mandaté par Alliance Provence pour participer à la création de la coordination inter-régionale, le MIRAMAP, en 2010.

## CONTEXTE DE LA NAISSANCE DES AMAP

Les AMAP ont leurs racines dans les mouvements des années 1990. L'insécurité alimentaire augmente avec la crise de la vache folle et les farines animales et autour des luttes contre les OGM. Une prise de conscience des consommateurs de plus en plus importante se développe autour de la qualité et de la traçabilité de l'alimentation. Des actions symboliques s'organisent, dont la plus connue est le "démontage" du MacDo de Millau en 1999 par des militants de la Confédération Paysanne.

D'autres initiatives s'organisent avant la création des AMAP, notamment les Jardins de Cocagne créés en 1991 à Besançon, qui sont des structures d'insertion par l'activité économique qui proposent des paniers de légumes bio pour des habitants. C'est aussi l'année de la création d'Alliance PEC nationale (Alliance Paysans-Ecologistes-Consommateurs) qui travaille sur une alternative à la Politique Agricole Commune.

## DE LA PREMIERE AMAP A UNE DYNAMIQUE DE MOUVEMENT

Le **4 février à Aubagne**, lors d'un débat organisé par ATTAC autour de la « malbouffe » et l'agriculture et l'alimentation, Thierry Bartoli de la Confédération Paysanne présente l'idée d'un couple d'agriculteurs, Daniel et Denise Vouillon, de réaliser en France ce qu'ils ont vu aux Etats-Unis : un CSA (Community Supported Agriculture). Une trentaine de familles décident de tenter avec eux l'expérience d'une AMAP et la première distribution est organisée le 17 avril 2001 à Aubagne.

Dans la foulée en mai 2001 se crée **Alliance Provence PEC** qui va contribuer à la création d'autres AMAP dès 2001 en PACA. Les membres d'Alliance PEC national vont participer à l'essaimage des AMAP partout en France. Très vite émerge le besoin d'un texte de référence pour mettre de la cohésion dans les diverses initiatives, une Charte des AMAP. Elle est rédigée puis adoptée à l'Assemblée Générale de 2003 d'Alliance Provence. A cette même date, le nom « AMAP » est déposé comme marque protégée à l'INPI.

Le développement des AMAP est très rapide, avec plus de 100 AMAP recensées en 2006 en Région PACA. Plusieurs réseaux se créent, dont le Réseau en Midi-Pyrénées, suivi du Réseau Alliance PEC Rhône-Alpes en 2002, ou encore Ile-de-France en 2004. En février 2004 s'organise la **1<sup>ère</sup> rencontre internationale des AMAP à Aubagne**, avec un total de 600 participants et plus de 15 délégations : c'est la **naissance du réseau Urgenci**.

Progressivement se pose la question d'une représentation nationale pour venir peser sur les débats nationaux, soutenir les AMAP, et garantir leur éthique. En décembre 2009, la **1<sup>ère</sup> rencontre nationale des AMAP** est organisée à Aveyron dans la Drôme avec environ 200 participants et en février 2010 se crée le **MIRAMAP - Mouvement Inter-régional des AMAP**.

Le premier chantier lancé par le MIRAMAP a été celui du projet d'un fonds de garantie pour sécuriser les prêts bancaires. Malgré beaucoup de travail des administrateurs.trices du MIRAMAP, ce projet n'a pas pu aboutir. Il a débouché néanmoins sur l'écriture d'un ouvrage collectif 'Une autre finance pour une autre agriculture' et à l'appui au développement de 'cagnottes solidaires' dans le Mouvement des AMAP pour renforcer notre soutien aux fermes. D'autres chantiers s'ensuivent, notamment la **réécriture de la Charte des AMAP via un processus coopératif et**

**participatif interrégional** de 2 ans qui a donné lieu à la nouvelle Charte des AMAP en mars 2014. Notons ensuite l'organisation de rencontres nationales régulières et le renforcement des mutualisations autour d'enjeux communs : sur le modèle socio-économique en AMAP, les solidarités en cas d'aléas de production, les démarches d'évaluation participative en AMAP, les enjeux d'installation en AMAP ou de préservation du foncier agricole, les coordinations de mobilisations avec nos partenaires Pour une Autre Politique Agricole Commune par exemple et enfin, le chantier développé depuis plus d'un an autour de l'accessibilité alimentaire.

**En 2021, on estime aujourd'hui à 2 200 le nombre d'AMAP pour plus de 200 000 mangeur.euses et plus de 3 700 paysan.nes en AMAP !**

## TEMOIGNAGES DE PREMIERS AMAPIEN.NES

Quelques participants de la première AMAP ont témoigné devant la caméra pour retracer l'aventure des débuts. « *Enthousiasme* », « *ferveur* », « *rencontre* », « *collectif* », « *nouveauté* » ... Autant de mots qui ont qualifié leurs expériences. Parmi ces témoins : **Marc Alphandéry** (amapien), **Denis Fiorile** (ancien amapien devenu apiculteur), **Thierry Bartoli** (vigneron), **Juan Vilar** (amapien), **Paola Alphandéry** (amapienne), **Valérie Thyot** (amapienne), **Magali Chapet** (amapienne) et **Jérôme Laplane** (maraîcher en AMAP depuis 2001).

A tour de rôle, ils racontent comment tout a commencé : le café écocitoyen d'ATTAC à Aubagne où se mobilisent les premiers amapiens, les visites de ferme chez Daniel Vuillon, les premières distributions, puis la création de la seconde AMAP et l'effet boule de neige qui s'ensuit : très vite les AMAP deviendront un catalyseur pour les circuits-courts en France.

Ils témoignent de l'émergence des premières AMAP, fortes en bouillonnement et mises en réseau, de la

création d'Alliance Provence, du mouvement international URGENCI, du MIRAMAP. Et avec eux, les travaux qui s'opèrent : le vote de la première charte des AMAP en 2003, l'essaimage des AMAP en France, la 1ère rencontre internationale en 2004 à Aubagne qui rassemblera plus de 600 personnes venant de 35 pays...

Chacun revient sur le concept de l'AMAP, les grands principes et visions qu'ils y trouvent- qu'ils soient dans la notion de partenariat 'paysan-consom'acteur', de solidarité et de partage, de connexion entre l'agricole et l'urbain ou encore de sauvegarde des terres et de l'environnement. Ils partagent aussi des pistes d'améliorations en AMAP pour l'avenir : mixité sociale, sensibilisation sur les problématiques que rencontrent les paysans, accès au métier et au foncier, décloisonnement des initiatives et créations de synergies inter-associatives... Ils nous livrent pour finir ce qu'ils en retirent 20 ans après.

Retrouvez leurs témoignages en vidéo [en ligne](#).

Témoignages recueillis par le Réseau Les AMAP de Provence. Montage et réalisation par Valérie Rosenwald de Bobines & Ricochets. Durée : 21min30.



# MISE EN RÉSEAU EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

## URGENCI : les AMAP à l'international

**Judith Hitchman** a présenté **URGENCI** – *The international network for Community Supported Agriculture (CSA)*, en sa qualité de Présidente.

En février 2004 se tient en France à Aubagne un **premier colloque international** rassemblant des Teikei du Japon, des CSA (*Community Supported Agriculture*) des pays anglophones, des AMAP (*Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*) de France ou encore des ASC (*Agriculture Soutenue par la Communauté*) du Québec. Un deuxième colloque international se tient ensuite à Palmera (Portugal) en décembre 2005, donnant lieu à la création du réseau international URGENCI qui regroupe ces diverses initiatives.

Le réseau URGENCI se construit dès 2004 comme un réseau international d'acteurs de terrain, citoyens, producteurs et consom'acteurs, porteurs de l'approche économique alternative que sont les Partenariats Locaux Solidaires entre producteurs et consom'acteurs. Ces partenariats constituent un outil pour maintenir et développer une agriculture paysanne et biologique et construire localement la souveraineté alimentaire et l'économie solidaire.

Aujourd'hui URGENCI compte **environ 3 millions de membres** (principalement des réseaux nationaux et régionaux), dans une quarantaine de pays sur tous les continents. URGENCI a actuellement 15 projets en cours à travers le monde. Ses thématiques de travail sont nombreuses et comprennent entre autres le plaidoyer, la recherche, et le travail de renforcement en tant que mouvement social.

URGENCI est notamment engagé dans la thématique de l'accès juste à une alimentation de qualité. Depuis quelques années, le réseau pousse à ce que le lien entre souveraineté alimentaire et Economie Sociale et Solidaire soit pris en compte, y compris dans les instances officielles internationales et dans les mouvements sociaux. Aujourd'hui cet écho se fait entendre à la Via Campesina (un mouvement international qui coordonne des organisations de petits et moyens paysans, de travailleurs agricoles, de fermes rurales, de communautés indigènes d'Asie, des Amériques, d'Europe et d'Afrique) où l'on commence à parler de l'ESS comme étant un des éléments clé de la souveraineté alimentaire. Il en est de même pour la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), qui a désormais pris en compte le terme d'« Economie Sociale et Solidaire » dans son guide « *Les 10 éléments de l'agroécologie* ».

## 8<sup>e</sup> COLLOQUE INTERNATIONAL

Du 25 au 30 octobre 2021 s'est tenu en visioconférence le 8<sup>e</sup> colloque international d'URGENCI '*Décolonise ton assiette, amazonise le monde !*'.

Le but ? Démontrer l'impact des systèmes alimentaires alternatifs au niveau local et mondial, à travers ateliers et échanges de pratiques. Tout le programme est à retrouver [ici](#) et bon nombre d'interventions sont disponibles en ligne sur [Urgenci TV](#).



### LE RESEAU AMAP AUVERGNE-RHONE-ALPES

**Léo Coutellec** et **Jean-François Baudin**, respectivement ex-administrateur d'Alliance PEC Rhône-Alpes et porte-parole du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté l'histoire de ce réseau, de sa naissance, de sa construction et de ses enjeux pour l'avenir.



Le Réseau AMAP AURA est issu du réseau Alliance PEC, né en 1991 en Rhône-Alpes. Les premiers réseaux ont d'abord été départementaux et se sont organisés autour des villes de Grenoble, Saint Etienne et Lyon. En 2002 se créera ensuite l'Alliance PEC Rhône-Alpes qui travaillera à l'essaimage des AMAP sur le territoire.

A l'époque d'Alliance PEC, il existait un conseil d'administration avec trois collèges :

- Un collège des organisations paysannes : la Confédération Paysanne et les Bios,
- Un collège des organisations écologistes : la FRAPNA,
- Un collège des citoyens : 50 millions de consommateurs puis les AMAP.

Il existait toutefois des difficultés entre les différents départements ainsi que des divisions entre les collèges, qui ont progressivement disparus. InPACT, une plateforme associative issue du rapprochement de différents réseaux agricoles, est également créée, et se pose la question de l'utilité de poursuivre Alliance PEC.

En 2016, le Réseau change de nom pour devenir le 'Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes' (AuRA) et étend son territoire d'action à l'Auvergne. L'association conserve toutefois ses objectifs idéologiques et politiques.

Aujourd'hui, le réseau Régional a pour fonction première l'essaimage des AMAP, à savoir : l'accompagnement des AMAP, la création de nouvelles AMAP et la mise en lien entre les paysans et les amapiens. De plus, il agit sur des enjeux d'ordre politique. Ces dernières années, le Réseau AMAP AuRA a travaillé sur les semences paysannes et le brevetage du vivant. Il participe actuellement à deux gros chantiers : l'accessibilité alimentaire et le soutien à l'élevage paysan, intrinsèquement liées aux questions alimentaires.



## LE RESEAU AMAP ILE-DE-FRANCE

**Florent Camy**, amapien et administrateur du Réseau AMAP en Ile-de-France et **Astrid Girard**, salariée, ont fait équipe pour retracer l'historique du Réseau francilien. Un diaporama complète leur présentation, ainsi que deux vidéos de témoignages disponibles [en ligne ici](#).



L'histoire du Réseau commence avec **Nicolas Laurent**, agronome, qui va découvrir le modèle AMAP lors d'une expérience de bénévolat chez Terre et Humanisme. Puis, à la suite d'un stage chez Alliance PEC Provence, il ramène l'idée des AMAP en Ile-de-France et participe à la création du tout premier groupe AMAP francilien à Pantin (93). En 2004, l'**Alliance Paysans Consom'acteurs Ile-de-France**, aujourd'hui dénommé le Réseau AMAP Ile-de-France, est créé par 8 groupes d'AMAP franciliens, 3 paysans en AMAP et le GAB Ile-de-France. Le mouvement se développe très rapidement et en 2006, 50 groupes MAP sont référencés et il est bientôt nécessaire de faire appel à des paysans en dehors de l'Ile-de-France pour répondre à la demande de nouveaux groupes.

En 2007, les paysan.nes en AMAP souhaitent avoir une plus grande place dans le Réseau, dont l'organisation associative est essentiellement constituée par des amapien.nes. C'est ainsi que **Laurent Marbot**, paysan en AMAP, rentre dans le bureau du Réseau pour représenter la voix paysanne. Cette nouvelle présence se traduit notamment par des prises de position du Réseau comme :

- La juste rémunération des paysans, en fixant le prix d'une part de récolte par rapport au coût de fonctionnement de la ferme, et non par rapport au prix du marché,
- L'utilisation du terme 'AMAP' par des fermes non certifiées bio mais respectant les principes de l'agriculture biologique telle qu'évoquée dans la charte des AMAP de 2014.

Le Réseau AMAP Ile-de-France va jouer un rôle essentiel dans l'accompagnement de nouveaux paysan.nes en AMAP. En 2008 se lance un projet d'espace test d'activités agricoles, aujourd'hui appelé [Les Champs des Possibles](#). En 2009, un partenariat se formalise entre le Réseau AMAP IDF, les Champs des Possibles, Terre de liens IDF et le GAB IDF : [Abiosol](#), le pôle d'Accompagnement des projets Agricoles, Biologiques et Solidaires est lancé !



### ZOOM SUR...

Les anachroniques de Clément Lechartier



*"La lune, les laitues et moi"* c'est un livre plein d'humour écrit par Clément Lechartier, maraîcher bio en Normandie. Lors du déjeuner des 20 ans des AMAP, il nous a régalié avec la lecture de plusieurs de ses chroniques : "Les patates germées", "la valse des demis" ou encore "la family".

Ses textes, il les publie initialement pour la "feuille de chou" de son AMAP Paniers and Caux. Ils décrivent avec finesse son parcours et ses questionnements en tant que paysan en AMAP. Bientôt, des amapiens touchés par ses récits décident de créer l'association [La Buse du Tôt](#) afin d'éditer le livre de Clément.

#### Synopsis

« Un maraîcher revient sur ses dix années de pratique au sein d'une Amap de la ville du Havre. Il nous raconte son cheminement pour résoudre les problèmes concrets qui se posent dans la production bio, et son questionnement sur une agriculture paysanne. »



ET DANS 20 ANS ? ÉCHANGES DE  
PRATIQUES EN AMAP ET  
PROJECTIONS POUR 2040

# ATELIERS D'ÉCHANGES DE SAVOIRS ET DE SAVOIR-FAIRE EN AMAP



## Installation des paysans et transmission des fermes

L'objectif de cet atelier était de se questionner sur ce qu'AMAP et réseaux d'AMAP peuvent faire pour **favoriser l'installation de nouveaux paysans et la transmission des fermes sur leur territoire**. Lucie (Réseau AMAP Ile-de-France) et Laure (Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes) ont animé cet atelier.

### INTRODUCTION AUTOUR DE L'INSTALLATION PAR PAUL REBER, ADMINISTRATEUR DE LA FADEAR

Les terres agricoles occupent 28,5 millions d'hectares, soit 45 % du territoire français dont **deux tiers de surfaces cultivées** (cultures annuelles ou permanentes, cultures fourragères, jachères) et **un tiers en herbe** pour les pâtures (prairies permanentes, alpages).

L'enquête Teruti publiée par le Ministère de l'agriculture, qui porte sur des données allant de 1982 à 2018, montre une **diminution des surfaces agricoles** : en France métropolitaine, ce sont **2,4 millions d'hectares qui ont été perdus en 40 ans**, soit 7,7 % de terres agricoles en moins.

Il y a 400 000 chefs d'exploitations aujourd'hui alors qu'on en dénombrait 1 millions en 1988 et 3 millions en 1962 ! Il est donc possible d'installer au moins 1 million de paysans en France. En 2019, 1/3 des installations ont été aidé et 1/3 étaient non éligibles (globalement pour les plus de 40 ans). En 2015, on comptait 21 000 départs à la retraite pour seulement 14 000 installations en 2019.

### ACTIONS DES RESEAUX AMAP EN MATIERE D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION

#### Exemple de l'Ile de France

Le Réseau AMAP Ile-de-France a développé, avec l'ensemble des partenaires de l'association ABIOSOL, un **accompagnement spécifique pour les porteurs de projets d'installation en agriculture paysanne**, depuis le stade de l'idée jusqu'au suivi post-installation.

Historiquement en Ile-de-France, il y a dix ans il n'y avait pas de structure de type FADEAR ou CIVAM pour accompagner les porteurs de projets. Pour répondre à ce besoin, Terre de Liens, Les Champ des Possibles, les Groupements d'Agriculteurs Biologiques et les AMAP se sont rassemblés pour proposer un parcours qui comporte :

- Des entretiens réguliers avec les porteurs de projet ;
- Des formations qui permettent à la fois de préciser les contours du projet, de le construire et le chiffrer (Paysan demain -parcours d'immersion-, « De l'idée au Projet », « Comment se préparer à travailler en groupe », « Prévisionnel économique », etc.) ;
- Des espaces d'échanges entre porteurs de projet et paysans installés (« Café installation », « Journées inter-paysans ») ;
- Une mise en relation des porteurs de projet avec des opportunités foncières, des groupes d'AMAP, des réseaux professionnels, etc. ;
- Des outils méthodologiques et financiers d'appui à l'installation (cagnottes solidaires...) ;
- Des dispositifs pour tester l'activité, comme par exemple les couveuses d'activités mises place par l'association « Les Champs des possibles » ;
- Une lettre d'info hebdomadaire où sont regroupés beaucoup d'informations.

## VIDEOS TEMOIGNAGES

L'atelier s'est poursuivi par le visionnage de deux vidéos :

- [L'accompagnement à l'installation de paysan.nes](#) par les structures d'ABIOSOL.
- [L'installation de Florent Sebban](#), maraîcher bio en Ile-de-France.



## TEMOIGNAGE D'UN COUPLE CEDANT-REPRENEUR

Denis et Jean-Charles sont intervenus pour témoigner respectivement sur leur **transmission de ferme et installation**. Voici une retranscription de leurs échanges :

Denis a transmis à Jean Charles ses ruchers. Après avoir effectué une reconversion professionnelle, Denis raconte que c'est le facteur chance qui l'a amené à cette décision : le plan social de son ancienne entreprise lui a permis d'apprendre le métier. Très vite pour lui s'est posé la question de la commercialisation car plusieurs clients voulaient acheter sa production.

Denis a eu quant à lui envie de transmettre sa ferme et s'est demandé quelles démarches effectuer. Il a contacté différents réseaux, a rencontré beaucoup de monde et a été beaucoup déçu également. Jean Charles était venu plusieurs fois lui donner un coup de main et Denis lui a donc demandé si sa ferme l'intéressait. Ils ont commencé à travailler de plus en plus ensemble et à faire des transhumances, et Denis a prêté ses ruches à Jean-Charles pendant 1 an pour qu'il fasse de la trésorerie et puisse acheter ses propres ruches. Après trois ans de recherche, Denis a enfin trouvé un bâtiment.

L'ADEAR des Bouches-du-Rhône a énormément aidé Jean-Charles, en particulier mentalement. La transmission agricole n'est pas une simple transaction. La première année, Jean-Charles a aidé Denis en faisant des heures de travail sur la ferme, et en échange Denis lui a prêté son camion. Il assiste aux distributions d'AMAP et commence à comprendre le modèle. Au bout de 3 ans, il commercialise désormais en AMAP.

## DANS 20 ANS, QU'AURONS-NOUS A FETER ?

Les participants ont été invités à se projeter dans 20 ans. Voici le résultat de leurs réflexions :

- Accompagner la transmission pour que tout se passe bien
- Plus d'un million de paysans supplémentaires
- Arrêter le bricolage : développer l'agriculture au même niveau que la santé et l'éducation
- Développement dans la commune d'un pôle agricole qui fournit ce qu'il faut au paysan
- Autant d'accompagnant dans les structures type ADEAR que dans les Chambres d'Agriculture
- Se mobiliser/utiliser les compétences des amapien.nes
- Développer les régies agricoles
- Que les AMAP soient les moteurs des pôles agricoles

## Trouver, accueillir et favoriser la participation de nouveaux amapiens

12 participant·es dont 2 paysan·nes étaient présents pour cet atelier, animé par Céline (Réseau AMAP Hauts-de-France), Nathalie (Les AMAP de Provence) et Astrid (Réseau AMAP Ile-de-France). Sa problématique portait sur la **recherche, l'accueil et la participation de nouveaux amapiens**. Parmi les besoins exprimés qui en sont ressortis : la difficulté à faire prendre l'esprit AMAP malgré les efforts, la gouvernance partagée, les listes d'attente ou encore les craintes liées à la pérennité de l'AMAP face aux difficultés de renouvellement.

### COMPRENDRE LE NON RENOUVELLEMENT

Il a d'abord été question d'engager une réflexion collective pour **comprendre pourquoi les amapien·nes ne renouvellent pas**. En voici une liste non exhaustive :

- Déménagements, identifiés par un grand nombre de participant·es
- Manque de temps pour participer aux distributions et à la vie de l'AMAP
- Changement de situation personnelle ou professionnelle (changement de composition familiale, départ à la retraite etc.)
- Manque de conscience des enjeux que porte une AMAP et méconnaissance du fonctionnement associatif
- Mauvaise compréhension des objectifs du modèle AMAP
- Consommateurs plutôt que consom'acteurs
- Personnes qui ne sont pas intéressées par les valeurs de l'AMAP
- Insatisfaction quant au contenu du panier (quantité, qualité, diversité)
- Absence de choix des produits
- Conflits avec des membres du groupe
- Vie sociale de l'association trop faible
- Problèmes d'organisation et de communication dans l'AMAP
- Difficultés à cuisiner le contenu du panier
- Gaspillage alimentaire
- Découverte des tâches domestiques liées à la gestion d'un panier de légumes

L'objectif de cet exercice était de distinguer **les facteurs sur lesquels le collectif de l'AMAP peut agir** (compréhension des engagements AMAP et des objectifs, lien et échanges avec les paysan·nes partenaire, organisation de l'AMAP, convivialité de l'AMAP, projet collectif, conseils pour utiliser les légumes etc.) de **ceux sur lesquels il n'a pas de marge de manœuvre** (déménagement, changement de situation personnelle ou professionnelle etc.).

### ORGANISER LE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS

S'en est suivie une analyse des pratiques autour de la période de renouvellement des contrats pour **passer du récit personnel au collectif**. A partir d'expériences réussies et d'échecs de chacun, des bonnes pratiques et des points de vigilance ont été identifiées en collectif :

#### Bonnes pratiques

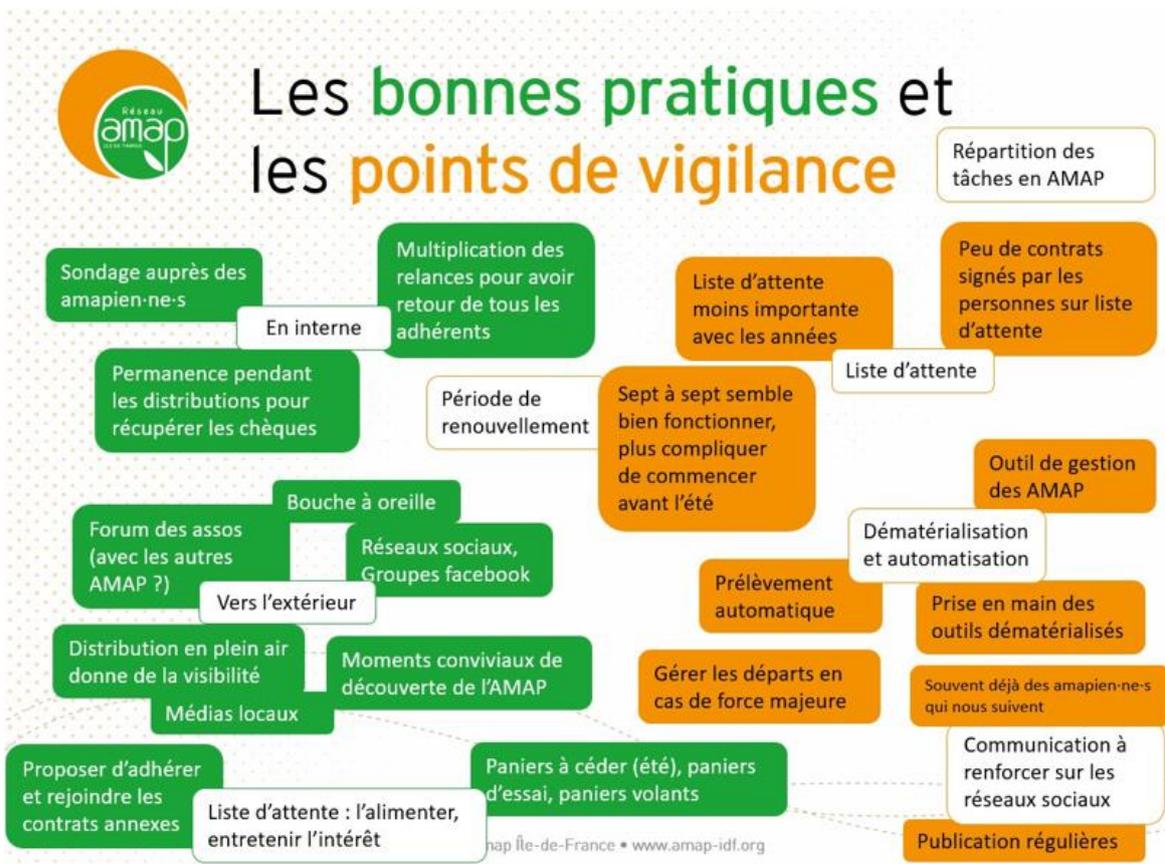
- Communication sur les engagements AMAP et leurs objectifs
- Explication claire du contrat
- Communication vers l'extérieur : site, Facebook, forum des associations, bouche à oreille

- Définition d'un projet collectif
- Anticipation du renouvellement des contrats
- Bilan de saison : avec la ferme et avec les amapien·nes (mise en place d'un questionnaire par exemple et temps d'échange avec les paysan·nes)
- Prendre en compte les contraintes du paysan·ne dans la conception du nouveau contrat
- Avoir un référent par ferme
- Temps d'accueil dédié pour les nouveaux amapien·nes
- Identification facile des responsables de l'AMAP
- Utilisation d'outils numériques pour faciliter certaines démarches (sans exclure ou oublier les personnes plus éloignées de ces outils)

### Points de vigilance

- Gestion des contrats en format papier
- Dates de début et de fin des contrats (en fonction des productions)
- Manque d'organisation et d'anticipation
- Manque de communication
- Mauvaise répartition des tâches
- Manque de bénévoles investis
- Non-respect des engagements

## RESSOURCES SUR L'ORGANISATION DU RENOUVELLEMENT DES CONTRATS





# Rétroplanning

TOUT AU LONG DE L'ANNEE

**Liste d'attente : à constituer et entretenir**  
(parler dès le début des objectifs et engagements de l'AMAP, intermittent-e-s, événements de l'AMAP, contrats hors maraichage)

**Communiquer localement sur les activités de l'AMAP**

**Participer à la vie associative locale (semaine du DD, fête des voisins, forum des assos)**

**Bouche à oreille des amapien-ne-s**

**Repas d'été - Amène ton pote**

**Paniers d'été récupérés par des proches des amapien-ne-s**

OUTILS ET LIEUX DE COMMUNICATION

S'appuyer sur les supports papiers créés par le Réseau !

Page Facebook et/ou site internet actif (publications régulières de photos, recettes, astuces etc.)

Se faire connaître dans la presse locale (journal de la municipalité, édition locale des quotidiens etc.)

« Carte de visite » avec les informations de l'AMAP à avoir sur soi et donner largement (ou carte postale personnalisable du Réseau)

Penser à publier dans les groupes facebook locaux sur les initiatives alternatives

Un flyer court et clair avec les coordonnées de l'AMAP, son fonctionnement, les paysan-ne-s partenaires



# Rétroplanning

JANVIER

ETE

SEPT

DECEMBRE

PERIODE DE RECRUTEMENT

Fixer avec le paysan le nb exact de parts et le prix

Diffusion des nouveaux contrats en interne

Permanence lors des distributions pour récupérer les contrats, chèques, bulletin d'adhésion et donner des outils (charte, 3x3 engagements etc.)

Sondage auprès des amapien-ne-s pour avoir une idée du nb de pers qui renouvellent

Prise de contact avec les personnes sur liste d'attente pour voir celles qui sont tjrs intéressées

Organiser une réunion d'information un soir de distribution pour les personnes extérieures avec quelques amapien-ne-s et intervention du/de la paysan-ne partenaire

Créer les flyers ou affiches dédiées au renouvellement des contrats

Faire des animations lors des stands

COMMUNIQUER

Faire demande d'article dans presse locale

Forum des assos

Faire une distribution en plein air

Récupérer supports de com au Réseau

Article sur le site internet et publications sur les Réseaux sociaux

Tracter sur des marchés locaux, lors d'événements culturels dans le quartier, aux sorties d'écoles ou dans les gymnases

Mise à jour info sur site du Réseau AMAP IdF



## PROJECTION : EN 2040, QUE CELEBRERONS-NOUS ?

### Des projections individuelles

« Nous sommes en train de boire et manger en auberge espagnole avec tous les amapiens et les membres du collectif félicitent tous les adhérents parce qu'ils se sont réinscrits sur la plateforme en ligne. »

« Le panier de légumes hebdomadaire est livré par mon fils en vélo déposé sur sa remorque attelée. »

« En 2040, on partage le potager, ses taches, ses coûts, son labeur et ses valeurs. On planifie, tous ensemble, on choisit nos modes de production (permaculture, traction animale, culture bio-intensive...) »

« On a réussi à déférer de nombreux paysans autour du modèle AMAP. L'AMAP est à son maximum d'adhérents. Chaque mois est organisé une rencontre autour d'un producteur. Les amapiens se connaissent tous et une vraie solidarité est installée pour la récupération des paniers. Toutes les AMAP du département se connaissent et un réseau solide est en place. Nous organisons une rencontre deux fois dans l'année. La notion de partage est devenu le maître-mot et la relation d'aide est maintenant acquise. »

« La municipalité a sanctuarisé plusieurs terres agricoles en bio en installant plusieurs paysans et grâce à la création de plusieurs AMAP. Liaisons rétablies avec les AMAP (paysans plus éloignées) facilitées par un réseau plus étoffé. »

« Dystopie amapienne : En 2040, je suis présidente honoraire de l'AMAP que j'avais créée en 2007. Il y a désormais un grand parking pour les vélos cargo. Le temps a passé et il n'y a plus de produits carnés, plus de poissons. Notre paysan boulanger Grégoire est toujours là et nous fournit ses lentilles et pois chiches dont il avait commencé la culture en 2020 et qui remplacent les veaux, vaches et cochons. Adieu ! Il y a désormais un beau réseau régional aquitain et la métropole de Bordeaux a installé des agriculteurs bio pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Je me téléporte à l'énergie solaire régulièrement chez Evelyne avec mon déambulateur et nous évoquons avec nostalgie notre

engagement au Miramap, les coups de gueule, le Covid, la soupe au pistou... Il y a toujours en nous une envie, un besoin de faire société. »

### Mise en commun des idées en collectif

Plus d'amapien.nes (impliqué.es) en 2040, comment cela se traduit ?

- Faire partager la préoccupation concernant la souveraineté alimentaire (manger sain, circuit-court, faire vivre des paysans)
- Le modèle AMAP est devenu dominant ! Il n'y a plus de supermarché !
- Plein de petites AMAP
- Zéro carbone (transport...)
- Coopératives ? Les consommateurs sont co-proprétaires des terres
- Une rémunération juste des paysans (renforcer cette prise de conscience)
- Education à la philosophie AMAP
- Transmission intergénérationnelle (en famille) de l'esprit AMAP
- Gouvernance partagée (culture commune)
- Temps libre grâce à des outils numériques et plus de convivialité
- Charte respectée et intégrée par tous
- Sanctuarisation des terres par les municipalités (régie agricole) et meilleure répartition des terres agricoles vivrières
- On travaille ensemble paysan.ne / amapien.ne : co-producteurs et co-création



Cet atelier a eu pour objectifs de permettre aux participants de 'prendre du recul' sur leurs pratiques et partenariats au regard de la charte des AMAP et d'élaborer des analyses et des enseignements collectifs pour mieux inscrire une AMAP dans une **démarche d'amélioration continue et évaluative**. Autant de réflexions et propositions qui viennent alimenter les travaux interrégionaux autour des démarches et outils pédagogiques à déployer dans l'avenir. 9 amapien.nes ont participé à cet atelier, animé par Magali et Sébastien du Miramap. Retraçons les principales réalisations.

## UNE INVITATION A L'AMELIORATION CONTINUE DES PRATIQUES PORTEES PAR LA CHARTE DES AMAP

Pour démarrer, nous avons relu ensemble un paragraphe de la Charte des AMAP qui nous rattachait directement au thème de l'atelier. Page 4, il est écrit :

**UN  
MOUVEMENT  
VIVANT EN  
ÉVOLUTION  
CONSTANTE**

### UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES

Pour faire vivre les principes et engagements de la charte des AMAP, celle-ci doit être accompagnée d'actions visant à analyser et faire progresser collectivement les pratiques.

En ce sens, l'évaluation participative permet une démarche d'évolution partagée entre amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP. Pour la réaliser, les AMAP définissent les moyens à mettre en œuvre avec l'appui des réseaux et associations partenaires.

Relevé de réactions spontanées :

« Vaste sujet », « pas très clair », « on évalue quoi exactement ? En AMAP, il y a beaucoup de pratiques à questionner ». « Encore faut-il accepter que peut-être des choses n'aillent pas » nous confie un amapien. Une participante explique que dans son AMAP « il y a beaucoup de questions mais qu'on ne pose pas » ou alors « c'est quand arrive un problème qu'on se questionne », précise une autre.

Et comment faire ? Une participante nous parle de la Commission Ethique et Agricole des AMAP de Provence et des visites d'évaluation qui permettent de faire le point sur où on en est en AMAP. Une autre nous parle des 'enquêtes de satisfaction' qu'ils font auprès des amapiens. Enfin, une dernière fait le lien avec « l'analyse de pratiques » développée dans le secteur sanitaire et social et pointe que dans son AMAP, peu d'actions sont mises en place dans ce sens.

Le sujet est ouvert !

## PARTAGE D'EXPERIENCES VECUES, VERS L'ANALYSE DE PRATIQUES EN AMAP

A priori complexe, on propose de l'aborder de manière concrète en invitant les participants à se regrouper par trois (groupe d'interview mutuelle) afin que chacun prenne le temps de **partager à son groupe une situation concrète** :

- Dans laquelle « vous /votre AMAP a dû prendre des décisions importantes et qui vous ont questionné sur votre raison d'être en tant qu'AMAP »
- Ou une situation où « vous avez pointé des pratiques qui vous questionnaient dans votre AMAP et que vous avez pu (ou non) le mettre à l'ordre du jour des discussions de l'AMAP »

Principe d'action n°1 pour analyser une situation : prendre le temps de décrire le contexte, les faits, les distinguer des points de vue et des ressentis : qui, quoi, quand, pourquoi, où...

Où est le problème que l'AMAP a dû résoudre ? Comment les décisions se sont prises ? Qu'est ce qui a poussé à prendre telle ou telle décision ? Qu'est ce qui a aidé ou freiné ou empêché la décision ? En quoi la Charte a pu servir de boussole ?

Lors de la restitution des groupes, on apprendra que **quasiment tous les participants ont partagé des situations questionnant la relation entre un/des paysans et le groupe d'amapiens** :

- Le délicat et progressif changement de partenariat avec un éleveur en installation plutôt que de continuer à avoir des contrats avec un producteur qui s'en sort très bien et dont le chiffre d'affaires en AMAP est minime
- La galère pour faire passer l'idée aux amapiens et à un maraîcher d'arrêter de proposer le choix des légumes aux amapiens lors de la livraison car les derniers arrivés, au contraire, n'avaient plus de choix et prenaient ce qui restait
- La difficile décision d'arrêter de faire des contrats ponctuels avec des transformateurs qui devenaient de plus en plus nombreux et énergivores pour se recentrer sur les partenariats avec les paysans à consolider
- Ou encore la sensible question d'arrêter un partenariat avec un producteur qui faisait de l'achat-revente...

## INGREDIENTS POUR UNE AMELIORATION CONTINUE EN AMAP

Après avoir écouté les situations de chacun, le groupe a été invité à formuler **une liste d'ingrédients (des principes d'actions) pour travailler l'organisation de la prise de décision collective en AMAP** et ainsi favoriser l'amélioration continue des pratiques.

L'évaluation des pratiques étant un des ingrédients-clés pour une recette réussie !

**Le fonctionnement d'une AMAP appelle certaines exigences démocratiques et demande d'huiler les rouages de la vie associative :**

- Une AMAP a besoin d'une **instance décisionnaire légitime et garante de la Charte des AMAP** (CA, AG) → *une invitation à clarifier, plus expliciter le rôle de cette instance auprès de l'ensemble de l'AMAP, et à s'affirmer dans son rôle de 'rappel à la Charte' (rappel de notre raison d'être)*
- Cette instance nécessite d'être en capacité de **prendre le temps de collecter des informations**, consulter ses membres (le groupe d'amapiens, les paysans)
- Elle doit pouvoir **'accueillir/relever' les difficultés** que certains membres peuvent soulever, **prendre le temps de la réflexion et de l'argumentation pour décider en connaissance de cause** et s'assurer d'une transmission de l'information à toutes et tous
- La phase de réflexion demande discussion et selon le sujet, il peut être nécessaire de distinguer des temps **d'échanges informels de moments plus formels et décisionnels** (AG, CA) → *une invitation à réfléchir aux processus de décision, voire se former ?*
- **L'assemblée générale** annuelle permet de rendre compte de l'activité de l'année et de décider des améliorations ou changements à engager collectivement. Ce temps de prise de recul sur l'année écoulée et de décision est un moment important peut-être pas toujours suffisamment préparée → *une invitation à consolider les pratiques d'AG en AMAP*
- En AMAP, on expérimente beaucoup ; mais après avoir testé il y a aussi besoin de **créer des habitudes collectives** → *une invitation à rechercher une stabilisation dans un mode d'organisation pour le rendre compréhensible par toutes et tous.*
- Question de posture : **l'affectif en AMAP** est partout et notamment dans les relations qui lient amapiens et paysans. En cas d'arrêt d'un partenariat avec un paysan, il y a besoin de dédramatiser la situation et d'organiser progressivement et avec humanité cette fin de coopération → *une invitation à approfondir la question des 'fins de partenariats' à l'échelle interrégionale tant ce sujet a peu été documenté jusqu'alors.*
- Enfin, se pose la **question de l'appropriation par l'ensemble des membres du projet de l'AMAP et de la Charte** et des différences qu'il peut y avoir entre les membres pouvant entraîner bien des malentendus dans les choix collectifs → *une invitation à faire connaître la charte dès l'adhésion de nouveaux membres, sensibiliser à ce que l'AMAP apporte en termes de changements alimentaires, cultiver la cohésion, le partage d'information...*

## CONCERNANT LES PRATIQUES DITES 'EVALUATIVES'

**Quoi évaluer ?** Des pratiques associatives, des pratiques de partenariats entre paysans et groupe d'amapiens, des activités et des responsabilités... **Et évaluer par/avec qui ? Comment ?**

- Une discussion a eu lieu autour du **choix des mots et sur ce qu'il se cache derrière** : l'« *enquête de satisfaction auprès des amapiens* » a fait grincer les dents de certains participants dans la mesure où cette approche peut renvoyer aux pratiques des 'services consommateurs et la satisfaction du client' des organisations commerciales. Et pourquoi sonder seulement les amapiens - qui plus est davantage sur la qualité du panier et de l'organisation des livraisons - et pas les paysans ? Et pourquoi restreindre l'enquête seulement sur les paniers et ne pas sonder l'ensemble des parties prenantes, dont évidemment les paysans, au regard des objectifs que l'AMAP s'est donné en AG d'une année sur l'autre, voire des fondamentaux en AMAP inscrit dans la charte (ex : cette année en quoi l'AMAP a su relever une fois de plus le défi du soutien à l'agriculture paysanne, aux pratiques agroécologiques, au principe de participation, de prix juste et rémunérateur, etc.) ?
- **L'Assemblée Générale d'une AMAP** : un moment privilégié pour partager les résultats d'un travail de bilan/évaluation réalisé en amont ou enrichir l'exercice d'évaluation directement en AG avec tout le monde
- **Les visites d'évaluation participative de fermes** (au démarrage de partenariat ou en cours) sont encore peu développées dans le mouvement → *enjeu de déployer ces pratiques et des actions et ressources pédagogiques adaptées aux AMAP !*
- **C'est aussi en s'impliquant dans un réseau local d'AMAP** que l'on peut se former, avoir des ressources pour s'outiller (ex : le guide 'Synergies entre l'agriculture soutenue par les citoyens (ASC) et les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG)', 2019) et échanger avec les équipes des réseaux autour des besoins de l'AMAP.



## ET DANS 20 ANS, QU'AURONS-NOUS A CELEBRER ?

En lien avec notre thématique et après un remue-méninge, voici le résultat de notre priorisation :

- N°1 (4 voix) : **Des coopérations amapiens - paysans + nombreuses et + solides** (+ de cagnottes solidaires) et notamment au regard des défis posés par le changement climatique
- N°2 (3 voix chacune) :
  - **Des petites fermes plus nombreuses !**
  - **Nous organiserons notre fête d'anniversaire des 40 ans des AMAP !**
  - **Que tous les collégien.nes sachent ce qu'est une AMAP !**
- N°3 (2 voix) : **on aura gagné la bataille du vocabulaire dans le mouvement en s'étant émancipé collectivement de la sémantique commerciale** comme 'fournisseur, exploitant, satisfaction du consommateur...'
- Les autres propositions émises :
  - Nous n'aurons pas été mangé par le capitalisme
  - De la participation partout ! Les nouvelles générations auront pris le relai dans les AMAP
  - Mise au débat : 0 AMAP car des petites fermes partout ou moins d'AMAP mais plus de sens ? Plus d'AMAP avec plus d'adhérents convaincus ?

## Influencer les politiques publiques : place et rôle des AMAP ?

Cet atelier avait pour objectif d'échanger sur les **méthodes actuellement en place pour influencer les politiques publiques**, au regard des objectifs fixés localement par les Réseaux ou les AMAP. 30 participants paysans et amapiens ont participé à cet atelier animé par Ariane du Réseau AMAP Ile-de-France. Il s'est structuré en trois temps :

- **Interconnaissance.** Partage d'expériences autour de la question « *avez-vous déjà expérimenté ou réalisé des actions dans vos AMAP pour de la mobilisation ou en relation avec des élus ?* »
- **Témoignages et réactions.** Témoignage d'Eric sur les Paniers Marseillais, la mise en place de paniers solidaires dans son AMAP et les liens tissés avec des collectivités. Suivi du témoignage de Sodeh du Réseau AMAP Ile-de-France autour des actions mises en œuvre pour la campagne électorale 2017 puis les municipales.
- **Synthèse de la plénière et orientations 2040.** Réflexions sur la place des AMAP dans l'influence des politiques publiques et les ressources mises à disposition. Puis exercice de prospective politique sur le rôle des AMAP dans 20 ans.

## COMMENT AGIR / QUELS OUTILS SONT A DISPOSITION DES AMAP ?

Les participants ont été invités à réfléchir à leur **capacité d'action en tant qu'AMAP : quels leviers et ressources possèdent-ils** pour influencer ou modifier une situation politique ? Quelle place ont les AMAP dans l'influence des politiques publiques ? Voici les idées, propositions et pistes qui en sont ressorties :

- Pour agir dans l'alimentation dans les collectivités, aller consulter les cahiers des charges pour influencer les décideurs : choix d'un prestataire en resto-co, qui rémunère des paysans des terres agricoles de proximité
- Proposer aux élus / conseillers municipaux des projets déjà bien aboutis (aides financières et contenu) sans attendre qu'ils s'emparent du dossier
- Les AMAP peuvent faire valoir la multiplicité des finalités auxquelles elles peuvent répondre, pour les faire apparaître comme des leviers, des ferments de la transition alimentaire globale que doivent viser les politiques publiques tendant à la résilience des territoires
- Peser sur les appels d'offre de la restauration scolaire, via les associations de parents d'élèves et la gouvernance / instances prévues (commissions cantines, conseils d'écoles)
- Participation des AMAP dans les PAT
- Plaidoyer : intéressant de structurer des propositions. Propositions : se saisir de toutes les occasions pour prendre la parole, être entendu, reconnu, légitime à une implication territoriale
- Attester de la représentation citoyenne (nombre de familles, nombre de paysans)
- La mal bouffe industrielle est une des causes principales de la comorbidité de la population
- Comment savoir quels sont les leviers comme les PAT ?
- Plateforme des AMAP ?
- Susciter la création d'un conseil local de l'alimentation (avec d'autres organisations, institutions etc.)
  
- Soutien aux filières locales
- Développer les partenariats
- S'engager en politique
- Proposer des compétences
- Interpeler des élus en se positionnant comme pôle de compétence qui peut assister dans les PAT
  
- Transformer le système d'approvisionnement alimentaire qui est à 90% en circuits longs et fixer à un objectif de 50% d'approvisionnement en circuit-court en 20 ans
- Être en contact régulier avec les élus
- Être vigilant sur la signature de la charte et de son contenu
- Favoriser les mesures pour quantifier

## INFLUENCE DES AMAP DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DANS 20 ANS

Les participants ont été invités à se projeter pour réfléchir aux orientations souhaitées pour 2040 : quel sera le rôle et la place des AMAP dans les politiques publiques dans 20 ans ? Quels objectifs pourrait-on se fixer en tant que mouvement ?

- Les AMAP et leurs réseaux participent à la relocalisation alimentaire
- Les AMAP participent complètement à la politique alimentaire locale. Les citoyens sont investis dans les institutions, avec l'appui d'outils développés par les différents réseaux
- Les AMAP doivent surmonter trois crises simultanées (climatique, alimentaire et sanitaire)
- Les réseaux alimentent les AMAP en outils : en parallèle ils rentrent dans l'interprofession. Ils font du lobbying citoyen pour faire bouger la réglementation
- Les AMAP font de la sensibilisation citoyenne, de la pédagogie sur les prix, les revenus paysans, l'accessibilité à l'alimentation
- Les outils dont ont besoin les AMAP sont mis en place : formation, moyens d'action et de communication

### Enjeux et usages du numérique en AMAP

Cet atelier avait pour objet de **se questionner autour des pratiques numériques des AMAP** : quels outils utilisés ? Quels enjeux et risques liés à leur utilisation ? Quelles pistes d'amélioration pour le futur ? Carla (Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes), Mireille (Administratrice du Réseau des AMAP en Isère) et Marilyn (salariée au Miramap) ont animé cet atelier qui a réuni 8 participant.es.

## UTILISATION DU NUMERIQUE EN AMAP

Les participant.es ont apporté leurs réflexions autour de la thématique du numérique, son utilisation en AMAP, ce qui les questionnaient sur le sujet... Parmi les points qui ont émergé :

- Chèques, monnaies locales, virements et outils de paiement en ligne
- Logiciels de gestion d'AMAP, en particulier Clic'AMAP (qui permet la signature en ligne des contrats des amapiens) et AMAP J
- Mastodon : réseau social alternatif similaire à Twitter
- Agora Project : un logiciel de travail collaboratif
- Nextcloud : espace de stockage et de mutualisation de documents
- Wordpress : système de gestion de contenu libre et open-source pour les sites internet (possibilité d'ajout de flux RSS)
- Linux : système d'exploitation open source
- Proposition de créer un groupe d'échanges au sein du Mouvement des AMAP pour favoriser la coopération autour du développement d'outils numériques libres
- Gestion des données et RGPD

## AMAP ET NUMERIQUE EN 2040

Les participant.es ont élaboré des propositions pour les grandes avancées et défi à relever pour le Mouvement des AMAP à l'horizon 2040. Parmi les enjeux qui sont ressortis pour les 20 prochaines années :

- Utiliser des outils numériques "libres", et plus globalement contribuer à développer le libre en informatique
- Penser la "**sobriété numérique**" : il ne s'agit que d'outils, tous ne sont pas adaptés et utiles à nos besoins. Cibler leurs utilisations en fonction des besoins spécifiques et garder en tête l'impact carbone invisible des serveurs
- Garantir un maximum de **sécurité des données stockées**
- Favoriser les hébergements sur des serveurs locaux. De même, favoriser les prestataires de services informatiques locaux
- Attention au "Bus factor" : mesure de la transmissibilité d'une ressource numérique qui ne doit pas reposer que sur une seule personne. Tendre vers des outils qui soient maîtrisés et partagés par plusieurs personnes
- Avoir des **outils collaboratifs** aboutis pour mettre les personnes en lien (ex : La Fabrique des Colibris)
- S'appuyer sur Framasoft et les CHATONS (collectifs proposant des services en ligne alternatifs qui sont libres, éthiques et décentralisés) pour plus de mutualisation dans le Mouvement

## Accessibilité alimentaire en AMAP

Cet atelier a été l'occasion de formuler les **10 commandements de l'accessibilité en AMAP** ainsi que les **grands principes d'action**. 14 participants se sont ainsi interrogés sur leurs pratiques en AMAP. Bénédicte et Geneviève (Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes), Noémie (Réseau AMAP Ile-de-France) et Agnès (Les Paniers Marseillais) l'ont animé.

## LES 10 COMMANDEMENTS DE L'ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE EN AMAP

### Les prérequis

- Être conscient que le modèle AMAP ne convient pas à tout le monde (ex : aspect pratique d'avoir une cuisine)
- Ne pas considérer que les AMAP doivent régler toutes les problématiques d'accessibilité
- Agir AVEC.

### Les 10 commandements de l'Accessibilité alimentaire en AMAP



Atelier « Accessibilité alimentaire » - rencontre des 20 ans des AMAP – Marseille – 02/10/2021

## 1. Vers une démocratie alimentaire

- Utiliser nos expérimentations pour faire un plaidoyer
- Aller vers la SSA (Sécurité Sociale de l'Alimentation) ?

## 2. Associer nos paysans

- Garder la solidarité avec paysan(ne)
- Demander aux maraîcher(es) s'ils peuvent fournir des paniers supplémentaires

## 3. Vie associative et collective - participation

- Faciliter l'accessibilité à tous niveaux
- Travailler en collectif dans le CA de l'AMAP
- Implication et co-construction avec les personnes concernées (#expertises d'usage) et participation des bénéficiaires à la vie de l'AMAP au même titre que les autres
- Comment s'assurer que nos amapiens accèdent et ne quittent pas l'AMAP pour des raisons financières
- Humilité
- Identifier les leviers d'accès

## 4. Accès culturel - animation

- Penser, prévoir les actions permettant d'enclencher un processus de conscientisation : du bénéficiaire à l'acteur (sensibilisation, ateliers pour tous...) pour pouvoir lever le frein « *le bio c'est pas pour les pauvres* »
- Etablir le contact, des relations avant de proposer le partenariat AMAP

## 5. Coopération - partenariat

- Interconnaissance et partenariat avec d'autres structures (association d'aide alimentaire, acteur social, chercheurs, acteurs du territoire intervenant sur la précarité alimentaire, collectivités, autres AMAP...) et se donner le temps de se connaître
- Multiplication/diversification/évaluation : expérimentation
- Comment décider, choisir les personnes/familles qui vont bénéficier d'un panier solidaire ?
- Mise en place de couveuses d'accessibilité, multi-acteurs, multi-financements

## 6. Convivialité - inclusif : tous Amapien(ne)s

- Questionner ses pratiques pour dépasser l'entre soi
- Convivialité, mixité sociale
- Ne pas s'arrêter aux précaires qui ont du « capital culturel »
- Ne pas stigmatiser les personnes bénéficiant du système
- AMAPIEN comme un autre (non différenciation de traitement)

## 7. Lieu - proximité géographique

- Un lieu de distribution qui soit familier aux familles précaires, lieu de vie du quartier (pas marqué « bobo »), proche et accessible.

## 8. Accueil - parrainage

- Avoir des référents dédiés dans l'AMAP pour assurer un accueil soigné de chaque nouveau amapien (parrainage ?)
- Prendre le temps dans l'accompagnement préalable à la contractualisation
- Utiliser le bon vouloir des amapiens : beaucoup veulent aider en donnant de l'argent ou de leurs légumes

## 9. Prix - avoir un échange équilibré

- Equité, principe de compensation
- Echelle de prix du panier en fonction des ressources
- Pas de gratuité
- Ne pas fustiger le don. Le contre-don peut être intéressant
- Importance d'avoir un échange « équilibré »
- L'aide alimentaire serait-elle proportionnelle au nombre de paniers ? Equilibre financier ?

## 10. Prendre le temps



## EXTRAITS DE LA FRESQUE DE L'ATELIER Et l'accessibilité alimentaire dans 20 ans ?

« 1 million de paysan.nes en France ! »

« AMAP à l'EHPAD ! Et en maternelle, primaire, collège, lycée, université »

« Restera-t-il de l'eau et des terres fertiles ? »

« Carte vitale de l'alimentation - 150€/mois utilisable en AMAP ! Des paysans partout ! »

« Constitution de la Terre - Ecoutons-la ! »

« Amitié, solidarité, convivialité »

« Droit à l'alimentation / 6 millions de paysannes pour 60 millions d'habitant.es / une PAAC (Politique Agricole et Alimentaire Commune) au service de TOUS »

« Prendre le pouvoir sur notre alimentation et notre agriculture ! »

« Mixité sociale en AMAP, justice alimentaire, accès aux droits et à l'information »

# TABLE RONDE “PAROLE AUX PAYSAN.NES : QUELS DEFIS POUR L’AVENIR DU MOUVEMENT DES AMAP ?”



Cinq paysan.nes, **Léo, Clément, Elisabeth, Denis** et **Paul** (installés en Languedoc Roussillon, Normandie, Bourgogne et PACA) ont partagé leur point de vue sur les grands défis du mouvement ces 20 prochaines années. Ils avaient plusieurs points en commun :

- Ils/elles ont réalisé une reconversion professionnelle pour devenir paysan.ne.s.
- Ils/elles ont rencontré et rencontrent encore des obstacles et difficultés nombreuses (surtout les premières années d’installation), mais ils/elles ont réussi à trouver un équilibre satisfaisant via leurs partenariats AMAP.
- Ils/elles privilégient leur qualité de vie, en recherchant notamment un nombre d’AMAP bien adapté aux capacités de la ferme.
- Ils/elles sont engagés dans différents collectifs de paysans.

Voici quelques éléments de **partage de leur vécu** au sein du Mouvement des AMAP et des **défis qu’ils/elles identifient pour l’avenir**.

## L’« ESPRIT » DE L’AMAP A ESSAIMER ET ANIMER

Chaque AMAP, chaque « ambiance » d’AMAP est différente, cependant globalement les paysan.nes se sont vite sentis à l’aise, en relation, au-delà d’une relation commerciale classique. Si la pression est toujours présente pour les paysan.nes au regard des engagements pris en termes de production, celle-ci est plus gérable compte tenu de la visibilité que donne les contrats sur plusieurs mois.

L’**esprit dans lequel l’AMAP a été essaimée/créée** est ressorti comme important car il conditionne souvent les pratiques sur la durée. C’est le cas notamment de la convivialité, de la solidarité et de l’engagement politique. Ces « bonnes » pratiques sont fondamentales pour que les AMAP jouent leurs rôles, et elles permettent aussi d’assurer le renouvellement des équipes bénévoles dans la durée.

Les **visites de fermes** sont également mises en avant en termes de « bonnes pratiques », même s’il est difficile de mobiliser la majorité des amapien.ne.s. Faire une visite change la donne, les amapien.ne.s ne voient plus les « produits » de la même façon.

Une des questions récurrentes des amapien.ne.s est « *Comment faire pour soutenir la ferme au-delà de l’achat des paniers ?* ». Les finances solidaires représentent un levier de financement important pour l’agriculture paysanne. L’exemple du Groupement Foncier Agricole « Champs libres » montre bien le levier que représente l’AMAP pour le développement de financements solidaires, sur les 207 associés, 90% sont des amapien.ne.s.

## UN RÔLE POLITIQUE FONDAMENTAL A AFFIRMER ET A CONFORTER

Le rôle politique des amapien.ne.s et paysans a été particulièrement souligné, avec la **nécessité de s’impliquer dans les luttes politiques** « *Défendre l’agriculture paysanne c’est une lutte* », avec la Confédération Paysanne notamment.

Il y a de **nombreuses problématiques qui nécessitent la mobilisation des citoyens** – c’est le cas actuellement de la grippe aviaire, cela dure depuis 10 ans ! Il y a de plus en plus de contraintes et de charges à payer. Le Collectif Sauve qui Poule s’est constitué il y a quelques années et a besoin du soutien des amapien.ne.s.

Chacun s’engage à sa manière et à différents niveaux. Ce qui est important c’est la **transmission historique de l’engagement politique**, et il faut bien avoir conscience que c’est encore plus compliqué que la transmission d’autres luttes comme par exemple la lutte ouvrière, car il y a beaucoup de néo-paysans. Pour de nombreuses personnes (citoyen.ne.s, paysan.ne.s) il y a une première étape de conscientisation à franchir. C’est après cette 1<sup>ère</sup> étape que l’on peut « se politiser », individuellement et collectivement.



# L'ÉCHO DU DIMANCHE



## UNE FERME EN VILLE !

La 2e journée de cette fête des 20 ans au Parc Longchamp de Marseille ayant dû être annulée, les festivités se sont poursuivies à la **ferme de la Tour des Pins**, située entre les quartiers de Sainte-Marthe et du Merlan à Marseille.

Ilot agricole en plein cœur de la ville et de ses lotissements, cette ferme pédagogique conduite en agriculture biologique propose fromages et produits laitiers ainsi qu'animations pédagogiques à destination des petits et des grands.

Le temps d'une journée, notre hôte **Marie Maurage** nous a ouvert ses portes pour nous faire découvrir sa ferme. Plusieurs paysans étaient présents le matin pour proposer leur produits frais et locaux à la vente.

## ESCAPE GAME "DANS LA PEAU D'UN.E PAYSAN.NE

Pendant une heure et plus, plusieurs participant.es se sont glissés dans la peau d'un.e paysan.ne à travers un **jeu d'immersion ludique**.

Entre énigmes, QR codes, messages cryptés, puzzle et objets cachés, ils ont pu en apprendre plus sur les paysan.nes en AMAP, les logiques de circuits-courts ou encore le fonctionnement d'une AMAP.



## CINE-DEBAT "DOUCE FRANCE"



La journée s'est close par la projection du film « Douce France » à la Casa Consolat. Elle s'est tenue en présence du réalisateur **Geoffrey Couanon**, avec qui les participant.es ont pu échanger à l'occasion d'un débat.

### Extrait du synopsis

« Amina, Sami et Jennyfer sont lycéens en banlieue parisienne. Avec leur classe, ils se lancent dans une enquête inattendue sur un gigantesque projet de parc de loisirs qui implique d'urbaniser les terres agricoles proches de chez eux. Mais a-t-on le pouvoir d'agir sur son territoire quand on a 17 ans ? Ces jeunes citoyens nous emmènent à la rencontre d'habitants de leur quartier, de promoteurs immobiliers, d'agriculteurs et même d'élus de l'Assemblée Nationale ».

[Bande annonce à découvrir ici.](#)

## Annexe : programme des 20 ans

### Les 20 ANS des AMAP à MARSEILLE

## PROGRAMME du SAMEDI 2 OCTOBRE

Maison Arménienne de la Jeunesse et de la Culture (MAJC)  
13001 Marseille

9h Accueil café  
Introduction

Temps d'interconnaissance 10h

10h30 « Il y a 20 ans... » *Regards croisés sur la naissance du mouvement des AMAP*

Témoignages vidéos et oraux de paysans et amapiens impliqués dans la naissance des premières AMAP, en Provence et d'ailleurs, et d'un représentant d'Urgenci, réseau international des AMAP.

12h30 Repas préparé par un traiteur - une participation aux frais sera demandée

#### Ateliers d'échanges de savoirs et de pratiques en AMAP

14h30

- Installation des paysans et transmission des fermes
- Accessibilité alimentaire en AMAP
- Trouver, accueillir et favoriser la participation de nouveaux amapiens
- Amélioration des pratiques en AMAP : s'évaluer pour évoluer
- Influencer les politiques publiques : place et rôle des AMAP ?
- Enjeux et usages du numérique en AMAP ?

Travaux en groupe : « En 2040, qu'aimerions-nous célébrer ? » et restitution

18h Donnons la parole aux paysans : « *quels défis pour l'avenir du Mouvement des AMAP ?* »

Apéro dinatoire et suite dansante 19h

ASSOCIATIONS POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE  
**SPECIAL 20 ANS**

les amap  
de provence

Mouvement  
Inter-Régional  
des AMAP



INSCRIPTION  
EN LIGNE



## Mouvement Inter-Régional des AMAP - MIRAMAP

58 rue Raulin, 69007 Lyon

04 81 91 60 51

[contact@miramap.org](mailto:contact@miramap.org)

[miramap.org](http://miramap.org)

## Les AMAP de Provence

Maison des Paysans

2 avenue du lieutenant-Colonel Reynaud, 13660 Orgon

04 90 73 52 06

[contact@lesamapdeprovence.org](mailto:contact@lesamapdeprovence.org)

[lesamapdeprovence.org](http://lesamapdeprovence.org)

## Les Paniers Marseillais

28 boulevard national, 13001 Marseille

06 95 45 96 94

[lespaniersmarseillais.org](http://lespaniersmarseillais.org)

